

Société Anonyme
ANDRE CITROEN
Capital : 292.800.000 Francs
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XVème
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

NOTE TECHNIQUE
A MM. LES CONCESSIONNAIRES
N° 783

ID - BREAK
ET DS A COMMANDE MECANIQUE DES VITESSES
COMMANDE DE DEBRAYAGE

Depuis Janvier 1963, un lamage est effectué sur les carters d'embrayage ID et BREAK, au droit de la tige de poussée de débrayage.

Depuis Février 1963, la tige de poussée réglable est modifiée (Voir figures).

PIECES DETACHEES :

Ancienne tige de poussée réglable n° DM 314-21 (fig. 1)

Nouvelle tige de poussée réglable n° DM 314-21a. (fig. 2)

Le numéro du carter d'embrayage est inchangé.

REPARATION :

Les nouvelles pièces sont interchangeables avec les anciennes. La garantie entre l'extrémité AR de la biellette de commande de la fourchette et le carter d'embrayage (jeu «j» - opération ID 314-0, page 136 du Dictionnaire de Réparation ID, édition 1960) est indiquée dans le tableau ci-dessous :

	Carter non modifié	Carter modifié
Biellette DM 314-21	1 mm	2,5 mm
Biellette DM 314 - 21 a	2,5 mm	4 mm

